



FLASH N°7 | MARS-AVRIL 2023

LA COMMUNE VOUS INFORME

Courrier d'information aux habitants de la commune de La Queue lez Yvelines



Agenda mars à avril 2023

Mars

Vendredi 31/03 : Bus Job'Insertion de 10 h à 17 h
- Place Paul Paillole

Avril

Samedi 01/04 : Nettoyons la nature de 14 h à 18 h
RDV Mairie

Dimanche 02/04 : Passage rallye-vélo de la Mauldre route de Boissy et rue de Grosrouvre

Mardi 04/04 : Reprise ramassage des déchets verts

Vendredi 28/04 : Bus Jod'Insertion de 10 h à 17 h
- Place Paul Paillole

Samedi 29 et Dimanche 30/04 : Foire aux vêtements Planète Coeur à la Bonnette de 9 h à 17 h

Lors du conseil municipal du 16 février, le conseil municipal après délibération a approuvé (17 voix pour, 2 voix contre) la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme.

Cette modification est l'aboutissement d'un long processus : définition des objectifs, rédaction d'un première version du texte, concertation autour de ce texte lors d'une enquête publique et recueil des avis des personnes publiques associées, ajustements en commission du texte sur les points ayant suscité des interrogations, et rédaction du texte définitif.

Les modifications apportées vont permettre un développement cohérent et harmonieux de notre commune, en renforçant l'attractivité économique, écologique, patrimoniale et sociale du centre bourg, tout en maîtrisant mieux les constructions et l'artificialisation des sols.

Passage à la fibre : 50€ d'aide

Votre logement n'est pas encore raccordé à la fibre ? Une aide de 50€ pourrait vous convaincre de franchir le pas quel que soit l'opérateur retenu.

Offre valable du 15 mars au 15 avril 2023. Détail sur le site : <https://www.yvelinesfibre.fr>

Passeport / Carte d'identité

Les vacances d'été approchent et vous pensez renouveler vos passeports ou CNI (Carte Nationale d'Identité) ? Attention ! Seules quelques communes disposent du matériel nécessaire. Les plus proches sont Houdan, Beynes, Plaisir, Jouars-Pontchartrain. Vous pouvez géolocaliser les communes équipées via ce lien : <https://tinyurl.com/mw88smk5> Soyez prévoyants, les délais de prise de rdv et de traitement peuvent être longs.

Déchets verts :



La collecte des déchets verts reprendra tous les mardis à partir du **mardi 4 avril** inclus et se terminera le mardi 5 décembre 2023.

Balayage de la voirie :

La Société "France Environnement" passera les jeudis 13/04, 11/05, 12/10, 9/11 et 14/12/2023.

Merci de rentrer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

Chenilles : ça redémarre

Avec le printemps, le risque des chenilles processionnaires réapparaît. Rappelons que leurs poils sont très urticants et peuvent être dangereux pour les humains et les animaux domestiques.

Les Solutions : pièges, nichoirs ou traitement microbiologique.



Nuisances sonores

L'utilisation des tondeuses à gazon est tolérée de 8h30 à 19h les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 14h à 19h00 le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Stage recyclage :

Dimanche 16 avril à la salle Jeanne d'Arc (derrière l'église), journée de sensibilisation aux déchets.

Centre aéré pour cet été

Après un sondage réalisé auprès des parents via le portail-famille, les dates d'ouverture du centre de loisirs pour cet été 2023 seront en juillet du 10 au 28 et en août du 28 au 1er septembre.

Route de la Couharde :

La réfection de la route de la Couharde est enfin achevée ! Pas refaite depuis xxxx, les nids de poules la rendait dangereuse. Les travaux ont duré xxx, pour un coût de 51 7450€ dont 16 529€ pris en charge par des subventions obtenues auprès du Département

Label village fleuri :

L'association des villes et villages fleuris au palmarès 2022 a décerné 4 pétales à la commune et nous décerne le Trophée du "cimetière naturels".

Appel aux musiciens !

Tremplin pour la fête de la musique du mercredi 21 juin. Tous les styles sont les bienvenus. Contact : 01 34 86 40 55 ou mairie@la-queue-lez-yvelines.fr

Et si je m'engageais ? ...

projet de consultation à destination des jeunes de 13 à 25 ans (initiée par les associations nationales Empreintes Citoyennes et Territoires Solidaires d'Avenir) :

Cette consultation a pour objet de permettre aux jeunes de s'exprimer autour de la notion de l'engagement, identifier leurs attentes et les conditions favorables à leur participation, leur implication et l'engagement dans leur commune.

Pour cela, il suffit de remplir le questionnaire sur le site <https://vu.fr/JpjE>